

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : ZONE Industrielle La Charguia II BP 129 1080 Tunis

La société ENNAKL Automobiles a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 25 avril 2025, a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2024, un montant de dividende de **0,880 dinars** par action.

Le détachement du dividende se fera le **03 juin 2025**.

(*)Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.